

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pharmacie hospitalière au Québec : l'été 2009 a été très difficile

(Montréal, 26 octobre 2009) – Une enquête réalisée par l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) sur la situation qui a prévalu au cours de l'été 2009 auprès des établissements de santé du Québec, montre que :

- 45 % des hôpitaux ont dû avoir recours à des pharmaciens dépanneurs;
- 65 % des hôpitaux ont atteint un seuil de pénurie d'au moins 30 % pendant cette période;
- 20 % des hôpitaux, soit un sur cinq, a atteint un seuil de pénurie d'au moins 60 % au cours de cette période.

Au moins un établissement rapporte avoir frôlé la rupture complète de service, c'est-à-dire l'absence complète de pharmaciens.

« L'été 2009 a été particulièrement difficile à vivre. On rapporte que les pharmaciens ont dû faire plus d'heures supplémentaires, travailler sans congé sur des périodes exceptionnellement longues et assumer plus de gardes de nuit. Année après année, depuis 15 ans, la pénurie de pharmaciens dans les hôpitaux s'aggrave et les problèmes de l'été 2009 semblent avoir atteint un sommet selon plusieurs témoignages recueillis », a expliqué le président de l'A.P.E.S., Charles Fortier.

Quatre-vingt-huit (88) établissements sur 128 ont participé à l'enquête sur la situation de la pharmacie d'hôpital au Québec cours de l'été 2009.

Une pénurie sans équivalent

Rappelons que la pénurie de pharmaciens est la plus sévère du réseau de la santé du Québec. Elle est de quatre à cinq fois plus sévère que la pénurie d'infirmières et ne cesse de s'aggraver. Elle était de 20 % au 1^{er} avril 2009 par rapport à 18 % au 1^{er} avril 2008.

Une explosion du dépannage

Le recours à des pharmaciens dépanneurs a explosé avec l'aggravation de la pénurie de pharmaciens. Selon l'enquête annuelle de l'A.P.E.S. rendue publique le 10 juin dernier, entre le 1^{er} avril 2008 et le 1^{er} avril 2009, des pharmaciens dépanneurs ont effectué 7986 jours de travail dans le réseau, comparativement à 4591 l'année précédente, une progression de 74 %.

« Les pharmaciens doivent recourir de plus en plus aux dépanneurs, souvent à grands frais. Cette solution commence aussi à se tarir, le bassin de pharmaciens étant insuffisant », a indiqué M. Fortier.

Des solutions urgentes

La pénurie est devenue aussi grave parce que les pharmaciens hospitaliers ont vu leur rémunération diminuer constamment depuis 15 ans par rapport aux pharmaciens salariés des pharmacies privées et ce, malgré une formation universitaire plus longue. L'écart de salaire est actuellement d'environ 30 % en début de carrière par rapport au salaire offert en pharmacie privé, sans compter la complexité des traitements pharmacologiques administrés en milieu hospitalier qui nécessite une formation complémentaire de deux ans.

L'A.P.E.S. presse le gouvernement du Québec de mettre en place des conditions pour établir la rémunération des pharmaciens d'hôpitaux à un niveau concurrentiel. Les pharmaciens souhaitent également que la prochaine ronde de négociations, qui doit débiter en 2010, soit l'occasion d'intégrer à l'entente de travail des solutions complètes au problème d'attraction de la relève.

À propos de l'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. est un syndicat professionnel incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40). Elle représente environ 1320 pharmaciens oeuvrant dans quelque 128 établissements publics de santé du Québec, principalement des centres de santé et de services sociaux - CSSS (qui regroupent différents centres, tels que centres hospitaliers de soins généraux, de soins aigus, de soins de longue durée, centres hospitaliers universitaires ou affiliés, instituts, centres de réadaptation et CLSC).

-30-

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)

Renseignements : Josiane Bétit
Sphère Communication
(514) 831-0276